

TRANSMIS COPIE pour information à :

- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
- Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.
- Monsieur le Chef du Service de la Comptabilité à USUMBURA.
- Monsieur le Chef du Service du Contrôle Budgétaire, Comptable et des Caisses à USUMBURA.
- Monsieur le Chef de la 2ème Section des Travaux Publics à USUMBURA.
- Monsieur le Chef du 1er Bureau des Travaux Publics à USUMBURA.-

O B J E T :

Surveillance entreprises
Rôle fonctionnaire dirigeant

Dos. 20-661-3

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

BUBANZA	ASTERIDA
USUMBURA	NYANZA
BURURI	KIGALI
MURAMVYA	BIUMBA
KITEGA	KIBUYE
NGOZI	RUHINGERI
RUYIGI	✓ KIBUNGU
RUTANA	SHANGUGU
MUHINGA	KISIMYI
GITARAMA	

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu plainte d'entrepreneurs qui me déclarent que, parfois, les membres du personnel territorial chargés de la surveillance des entreprises prennent l'initiative de faire apporter certaines modifications aux plans, ou à l'implantation et l'emplacement choisis.

Je précise que le rôle du fonctionnaire dirigeant est de faire respecter intégralement les plans et cahiers spéciaux des charges, sans que l'initiative personnelle puisse apporter une quelconque dérogation aux clauses du contrat.

Toute modification ne peut se faire qu'avec l'accord préalable, selon le cas, soit du chef de service gestionnaire du crédit, soit du Conseil des Adjudications et de moi-même.-

LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,
Sé: Jean-Paul HARROY

Pour expédition conforme à la minute,
Le Secrétaire Provincial, ff.
E. DUCARME,



D
135/TP 2/02/1cl
9/3/59

[Handwritten signature]